

Le fait du jour → Limousin

Sous-sol limousin

Le sous-sol limousin regorge de ressources : uranium et or, bien sûr, mais aussi antimoine, arsenic, bismuth, cuivre, étain, fer, fluorine, houille, lithium, plomb ou encore tungstène.

Un chiffre

2 permis de recherche d'or ont été demandés pour l'un, en Haute-Vienne, et accordés pour l'autre, en Creuse, aux sociétés **Cordier SAS** et **Cominor**.

Mémoire minière

Deux sites sont consacrés à la mémoire minière du Limousin : La maison de l'or au Chalard (07.82.29.08.50) et le musée Urêka d'Areva à Bessines (05.32.09.05.60), dédié à l'uranium.

SOUS-SOL ■ Les richesses du socle granitique limousin intéressent à nouveau des exploitants potentiels

Nouvelle ruée vers le filon limousin ?

L'histoire du sous-sol du Limousin est riche. Et après une quinzaine d'années de sommeil, le potentiel minier régional redevient d'actualité.

Sylvain Compère

sylvain.compere@centrefrance.com

Or, uranium, cuivre... Le sous-sol limousin regorge de ressources minières. Un trésor connu depuis l'Antiquité, puisque les Lémoivices auraient extrait plus de 10 tonnes d'or avec des moyens rudimentaires. La chute de l'Empire romain marque la fin de l'exploitation minière.

Passé minier. Aux XX^e siècle, l'exploitation de l'or reprend, mais aussi la recherche d'autres minerais : argent, houille, fer, cuivre, etc. La révolution industrielle a besoin de ces matières premières et les cités minières se multiplient, comme celle du Châtelet, à Budelière en Creuse. Ce fut l'un des plus gros gisements d'or de France (jusqu'à 200 mineurs et environ 15 tonnes extraites), avec la mine du Bourneix près de Saint-Yrieix.

Un « pactole » à 500 m ?

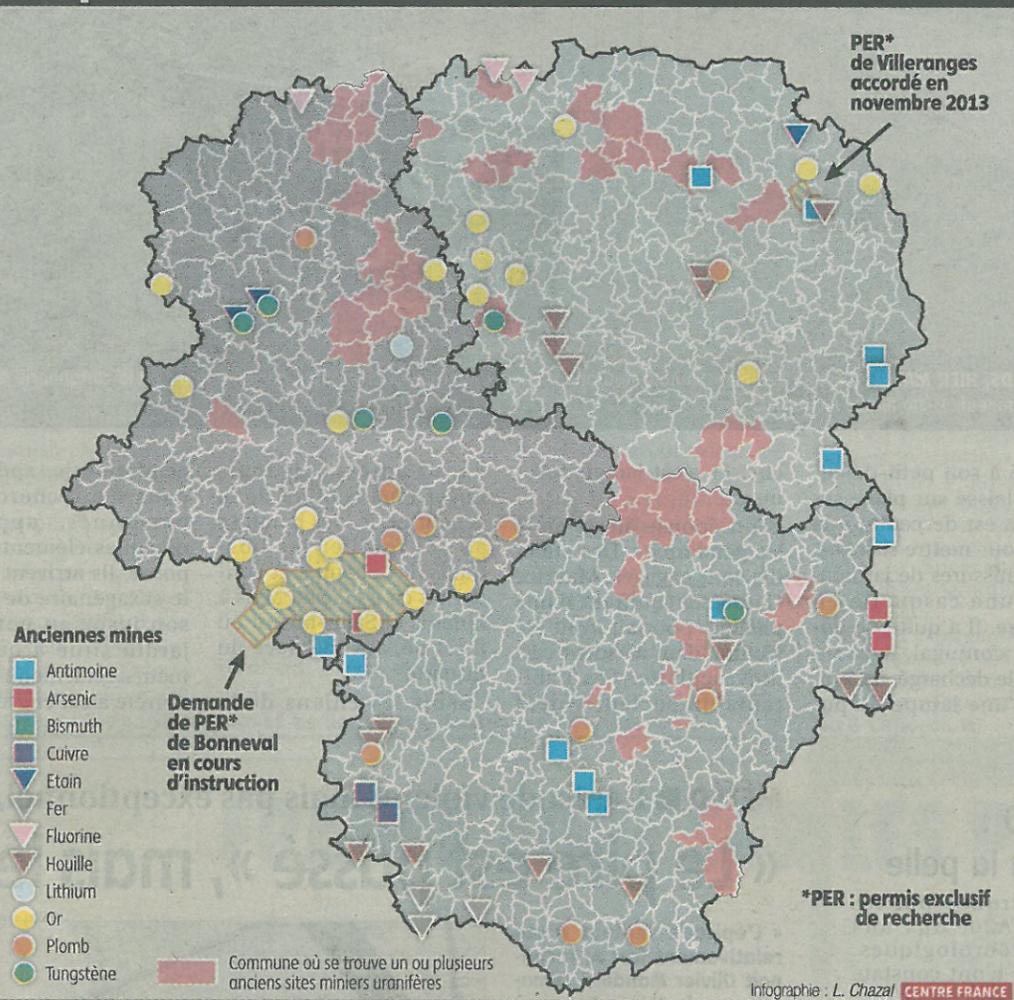
Ce site aurifère, dont la société Areva fut le dernier exploitant, a

NOUVELLES MINES ?

« Lever le tabou »

En août dernier, le ministre de l'économie Emmanuel Macron expliquait à nos confrères des *Échos* qu'« il y a une richesse sous le territoire français, notamment de l'or [...] ». Nous ferions une erreur profonde en ne l'exploitant pas. Il faut donc lever le tabou qui laisse penser qu'on ne pourrait plus exploiter le sous-sol de notre pays. [...] On peut dire que la France va rouvrir de nouvelles mines. »

L'exploitation minière en Limousin



fermé en 2001. Dominique Delorme en fut le dernier directeur. En mars 2012, alors responsable des mines d'or pour le groupe Areva, il assurait qu'« il n'y a aucun projet à court terme en Limousin, mais on ne peut pas préjuger de l'avenir... Le minerai est d'une bonne teneur, assez facile à exploiter et personne ne peut exclure qu'à 500 mètres un pactole nous attende.

Je ne crois pas à une exploitation industrielle, mais il y a peut-être la place pour des artisans. » Un an plus tard, Dominique Delorme rejoignait la société Cominor-La Mancha. C'est cette société qui a obtenu, en novembre 2013, un permis exclusif de recherche (PER) en Creuse, à Lussat. D'autres demandes de prospection avaient déjà été déposées à la fin des

années 80 par la société Total compagnie minière, sur le même site dit de Villeranges et sur Bussière-Boffy, à la frontière charentaise. Sans suites...

Cette fois, le PER de Villeranges autorise les forages jusqu'à 450 mètres de profondeur et le permis a été prolongé jusqu'en mars par la préfecture de Creuse. Seulement, les travaux sont arrêtés depuis des mois et l'op-

position au projet est très vive. **10 tonnes.** Le projet "Bonneval" couvre, lui, 300 km² au sud de la Haute-Vienne et jusqu'en Dordogne. Selon la société Cordier mines SAS (*), qui veut prospecter, « il est acquis que cette région au Nord de Saint-Yrieix constitue l'un des principaux districts aurifères de France. La production historique globale de cette zone est estimée à plus d'une dizaine de tonnes d'or métal. » La demande de PER, qui soulève déjà une vive opposition (lire ci-dessous), est examinée par les services de l'État...

L'uranium enterré ?

L'autre ressource emblématique du Limousin est l'uranium. Après sa découverte en 1947 dans le nord de la Haute-Vienne, la Cogema (future Areva) et quelques petits exploitants extraient du combustible radioactif jusqu'en 2001. La gestion de l'après-mines est toujours au cœur d'une polémique sur l'impact environnemental des mines et des déchets d'uranium.

« Pas viable ». Christian Andres, responsable de l'après-mines chez Areva, assure qu'« aujourd'hui, il n'y a plus de travaux de réhabilitation d'envergure. L'impact environnemental est maîtrisé et la surveillance est assurée par une trentaine de personnes. Les engagements sont fixés par arrêté préfectoral et nous les respectons à la lettre. » Et l'hypothèse d'une réouverture des mines ? « Les teneurs en minerai sont trop faibles (de 2 à 5 kilos par tonne en Limousin, contre jusqu'à 200 kilos par tonne dans les gisements canadiens, NDLR). On peut dire qu'il existe des ressources en Limousin, mais elles ne constituent pas de réserves, leur coût d'exploitation ne serait pas viable. » ■

(*) Filiale de la multinationale australienne Montezuma.

Souvenir amer, réalisme économique et souci environnemental

Depuis l'interruption de l'activité minière en Limousin, au tournant de l'an 2000, la question s'est concentrée sur la gestion de l'après-mine et celle des déchets.

Mais l'un des permis exclusifs de recherche de filons d'or, d'argent et de matières connexes, a déjà donné lieu à des travaux de prospection en Creuse.

« Laboratoire ». « Nous prenons la Creuse comme test, assure Sébastien de Montessus, le PDG de La Mancha, dont Cominor est une filiale. Ce projet est un très bon laboratoire sur le plan environnemental, réglementaire et sociétal. » Il faut dire que les contraintes environnementales

sont nombreuses : le site de Villeranges est jalonné de zones naturelles classées (Natura 2000, ZNIEFFs, refuge pour les tritons, etc.). Sans compter le souvenir amer qu'a pu laisser la mine en Limousin...

« Patrimoine commun ». Antoine Gatet, est un juriste spécialiste en droit de l'environnement, membre co-fondateur du collectif stop mines 87. Il est catégorique : « une exploitation minière n'apporte rien aux territoires, mais l'appauvrit eu contraire. Ces projets surfent sur les cours de l'or ou des autres minéraux. L'exploitation de ces matières ne devrait ré-

pondre qu'à des besoins, car ces richesses minérales sont un patrimoine commun. C'est dans la loi. On n'est pas contre l'exploitation des ressources, mais seulement si on en a besoin. Le seul argument valable serait là. »

De 300 à 400 millions d'€

Il prévient : « là, on les met entre les mains d'opérateurs privés qui ne connaissent que la loi du marché. L'idée a émergé quand les cours étaient au plus haut (jusqu'à 43 euros le gramme en 2011-2012, NDLR). Mais entre-temps, le cours s'est effondré (33,5 euros le gramme fin janvier)... Et quand on entend

qu'on pourrait sortir 10 tonnes d'or du Sud de la Haute-Vienne (soit entre 300 et 400 millions d'euros, selon le cours), ça nous énerve ! Si la France en a vraiment besoin, allons chercher 10 tonnes d'or à la Banque de France ! Ils y dorment... »

« Quant aux fameux "emplois" dont nous parlent ces sociétés, ajoute-t-il, je rêve d'autre chose pour mes enfants qu'un boulot de mineur. En plus les techniques d'extraction sont toujours les mêmes. » Le juriste souligne qu'« en le présentant comme une source de richesse, on oublie toutes les autres dimensions : gestion des déchets, pol-

lution de l'eau, impacts sur les écosystèmes locaux, etc. Il ne s'agit pas d'un projet durable, mais à très court terme. »

Stop mines. En plus du collectif stop mines 23, treize communes creusoises, le conseil départemental, le conseil régional et d'autres collectivités ont déjà voté des motions contre le projet de Villeranges. Montluçon dans l'Allier et Domérat les ont rejoints, et le cercle s'étend. Même mobilisation contre le projet de mines en Haute-Vienne, autour du collectif Stop mines 87 et de toutes les communes de la zone concernée, sauf Saint-Yrieix-la-Perche. ■

(*) Le collectif (www.stopmines23.fr)